



Est-ce que la Nouvelle-France a beaucoup changé entre 1645 et 1745?

Ce document doit être utilisé avec la ligne du temps «La Nouvelle-France de 1645 et 1745» disponible dans les ressources publiques de l'application web de la ligne du temps : www.lignedutemps.qc.ca

Activité 1 - Rédige des fiches événement.

Comme tu pourras le constater sur la ligne du temps, il y a six bandes thématiques qui traitent chacune d'un aspect différent de la société de la Nouvelle-France de 1645 et de 1745.

a) **Compare les deux fiches** de chaque aspect pour observer les changements qui se sont produits.



Dans la bande **Territoire**, compare les fiches *Québec, Montréal et Trois-Rivières* et *L'Amérique du nord*.
Observe les changements entre la Nouvelle-France de 1645 et 1745.

Fais une hypothèse (réponse provisoire) à la question suivant : **Est-ce que la Nouvelle-France a beaucoup changé entre 1645 et 1745?**

B) **Rédige une fiche événement par aspect** pour **expliquer ces changements** à l'aide des textes de référence. Toutes les consignes y sont.



Consignes pour la rédaction de ta fiche événement :

1. Donne un titre et une date à ta fiche;
2. Fais une courte description de l'événement;
3. Indique un élément de changement et un de continuité;
4. Associe une ou plusieurs images de la banque d'images du scénario;
5. Pour t'aider à rédiger ta fiche, prends des notes de lecture dans les notes personnelles de ton carnet.



Consulte le texte de référence *Territoire : Je me souviens de René Robert Cavelier de La Salle*. Ajoute un événement qui explique le changement au niveau du territoire.

Activité 2 -Interprétation

Maintenant que tu as complété ta ligne du temps, tu peux répondre à la question problème.

Est-ce que la Nouvelle-France a beaucoup changé entre 1645 et 1745?

- Donne ton point de vue : réponds par oui ou par non.
- Donne deux exemples de changement (par exemple...).
- Donne un exemple de continuité (mais...).



Textes de référence pour la rédaction des événements

Gouvernement : Le gouvernement royal de 1663

Depuis sa création, la Nouvelle-France était une colonie comptoir, c'est-à-dire que sa principale fonction était de servir de poste de traite des fourrures. Les compagnies qui administraient la colonie devaient, par mandat du roi, attirer des colons, mais elles n'ont pas réussi à peupler suffisamment la Nouvelle-France.



Le conseil souverain de 1663

Source : Charles Walter Simpson / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-013950

L'intendant Talon

En 1663, le roi de France change la façon d'administrer la colonie. Au lieu de la confier à des compagnies, il nomme lui-même un gouverneur et un intendant qui gèrent la colonie en son nom. Le premier intendant de Nouvelle-France est Jean Talon. Dès son arrivée, il met en place des politiques qui visent à augmenter la population de la colonie.

Une colonie de peuplement

Cette nouvelle administration permet au roi d'avoir un contrôle direct sur la colonie. Elle transforme également la colonie comptoir en colonie de peuplement. Dorénavant, l'objectif principal des dirigeants de la colonie est d'attirer des colons afin d'augmenter la population de la Nouvelle-France pour mieux la défendre contre les colonies anglaises d'Amérique.



Territoire : Je me souviens de René Robert Cavalier de La Salle

La Salle était un explorateur français qui menait des explorations en Amérique dans le but de trouver un passage vers la Chine. Après plusieurs explorations dans la région des Grands Lacs, il abandonne l'idée de rejoindre la Chine et commence à faire le commerce des fourrures. Il conduit plusieurs expéditions financées par le gouverneur Frontenac.

Le Mississippi

En 1682, La Salle pousse son exploration loin au sud et descend le fleuve Mississippi sur toute sa longueur jusqu'au Golfe du Mexique. Au cours d'une grande cérémonie, il prend possession de tout le bassin du Mississippi au nom de la France. Il nomme cette région la «Louisiane» en l'honneur du roi, Louis XIV.



Grâce aux explorations de La Salle et de plusieurs autres, le territoire de la Nouvelle-France prend beaucoup d'expansion. La principale motivation est la découverte de nouveaux territoires de traite pour le commerce des fourrures. En plus du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, la Nouvelle-France contrôle aussi le Mississippi. Mais comme la majorité du territoire, la Louisiane sera peu occupée.

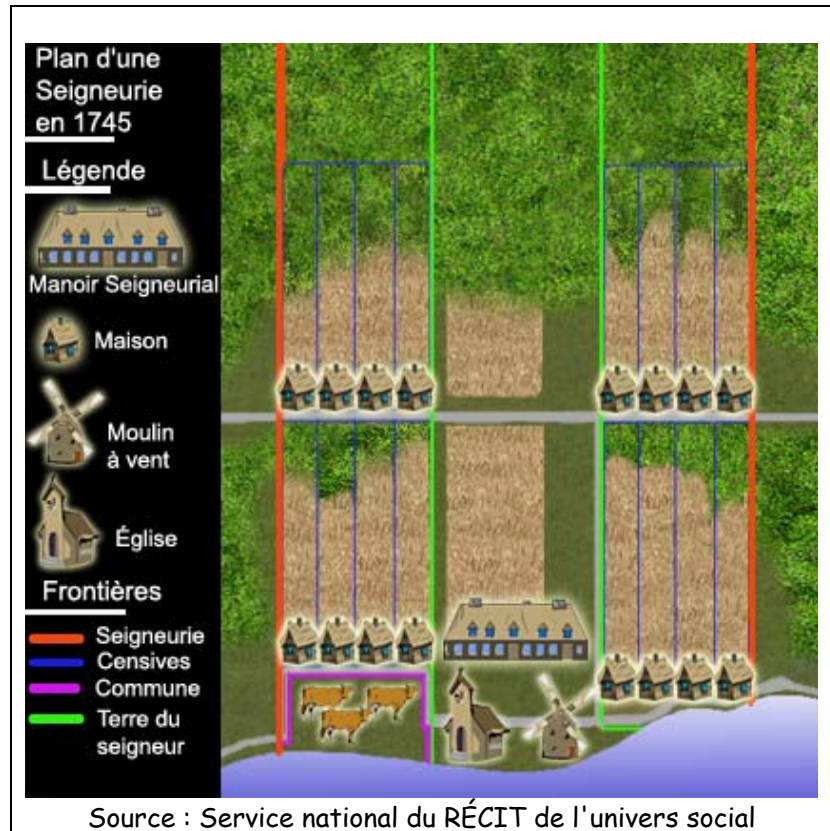
Commerce et agriculture : Défricher pour s'établir : l'arrivée sur une seigneurie

En 1663, le roi de France implante le régime seigneurial en Nouvelle-France et envoie Jean Talon pour le mettre en application. L'objectif de Talon est de faire en sorte que des colons viennent s'établir en Nouvelle-France et qu'ils y restent.

Le régime seigneurial

Le régime seigneurial permet aux colons d'obtenir une terre en échange d'une rente (loyer) qu'ils doivent payer à leur seigneur. À leur arrivée, ils doivent défricher la terre et construire leur maison et leur grange. En offrant des terres par ce système,

Talon espère attirer plus de colons français en Nouvelle-France.



La traite des fourrures

La stratégie de Talon fonctionne. De plus en plus de colons vivent de l'agriculture et le territoire se développe. La traite des fourrures reste par contre l'activité économique la plus rentable. En effet, les peaux de castor se vendent au prix fort et elles sont très populaires en Europe.



Population : Jean Talon et le peuplement de la Nouvelle-France

L'arrivée des filles du roi à Québec

Jean Talon est le premier intendant de la Nouvelle-France. Il est envoyé à Québec en 1665 pour mettre en place le gouvernement royal et pour encourager le développement et le peuplement de la colonie.



Source : Eleanor Fortescue Brickdale / BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES Canada / C-020126

Les colons

Talon offre aux soldats de rester au Canada puis il fait venir des Françaises (les Filles du roi) pour les épouser et fonder des familles. Il réussit à amener 1500 personnes en cinq ans.

Les naissances

Jean Talon met aussi en place des politiques pour favoriser les naissances. Il donne des allocations aux familles de dix enfants et plus. Il donne une dot (de l'argent) aux hommes qui se marient avant l'âge de vingt ans et aux filles qui se marient avant l'âge de seize ans.

Grâce à lui, il y a de plus en plus de gens dans la colonie, mais le territoire est tellement vaste que cela ne suffit pas à l'occuper.



Langue et culture : Né en Nouvelle-France

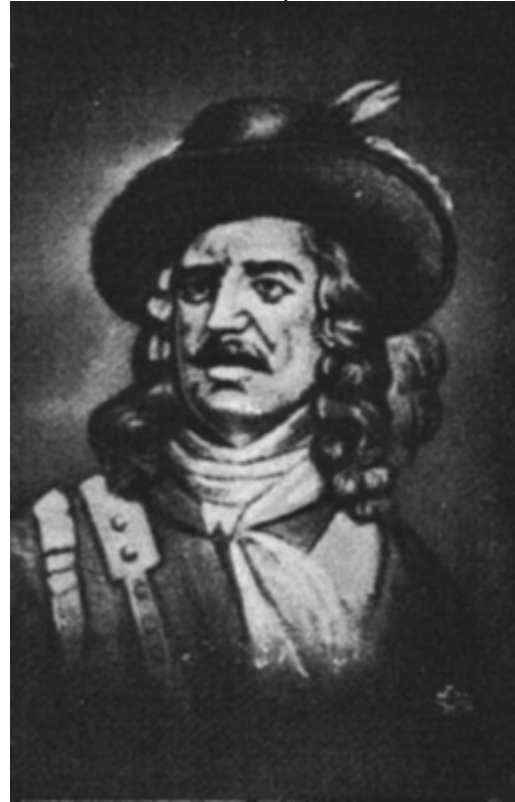
Je suis Louis de Buade, compte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France.

J'ai été gouverneur de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698. Malgré les politiques des gouverneurs précédents, peu de Français étaient intéressés à s'installer dans la colonie à cette époque. En fait, plusieurs colons étaient repartis pour la France durant les quelques années avant mon arrivée.

Le taux de natalité

C'est grâce au taux de natalité des Canadiens que nous pouvons augmenter la population de la colonie. Grâce aux naissances, nous sommes passés de 6 700 à 10 000 habitants entre 1672 et 1682.

Louis de Buade, compte de Frontenac



Source : The governors-general of Canada, 1608-1931. par Louis-Joseph Lemieux, London, Lemieux, 1931, p.41

Une population canadienne

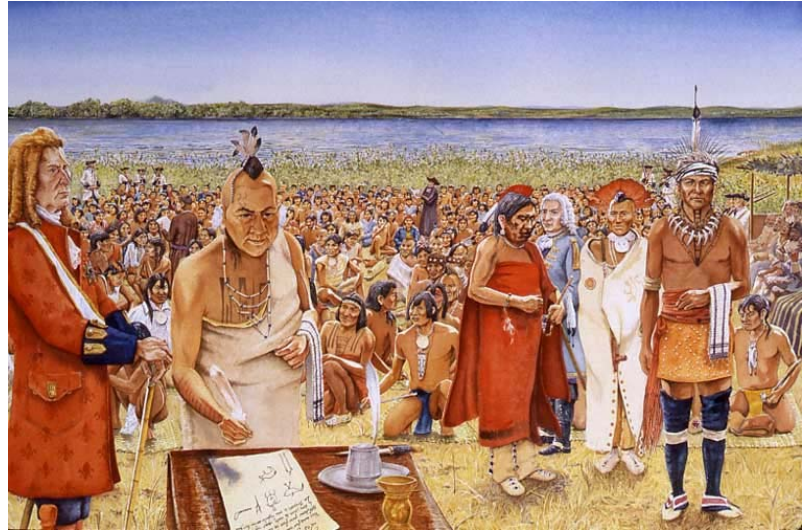
La majorité des habitants qui vivent en Nouvelle-France y sont nés et n'ont jamais vu la France. Cela a un impact important sur leur culture. Ils se sentent davantage Canadiens que Français. De plus, le climat et le territoire d'ici imposent un mode de vie différent de celui de la France. Les contacts avec les Amérindiens modifient également la culture des Canadiens. Les gens d'ici sont de plus en plus différents des Français.



Guerre et paix : La Grande paix de Montréal

Après plusieurs années de guerre, la Nouvelle-France et les nations iroquoises en viennent à une trêve. En 1701, plus de 1300 Amérindiens arrivent à Montréal à partir du début de l'été. Certains ont fait un voyage de plusieurs semaines en canot. Il y a des nations alliées aux Français, mais aussi des nations iroquoises. Que veulent-

Cérémonie de la signature du traité de la Grande Paix de Montréal en 1701



Source : [Vidéanthrop](#)

elles? Mettre fin à cette guerre qui n'en finit plus! C'est chose faite en ce 4 août 1701 : 39 représentants de nations amérindiennes, ainsi que le représentant de la France, Louis-Hector de Callière, ont signé le traité de la Grande Paix. Cette paix permet à la colonie de se développer et de faire la traite des fourrures sans craindre la menace iroquoise.

Source de conflit avec les colonies anglaises

La Grande paix de Montréal assure également à la Nouvelle-France que les Iroquois resteront neutres dans un éventuel conflit entre Français et Anglais. Cela cause un problème pour les marchands anglais parce qu'ils ne peuvent plus bénéficier de la protection des Iroquois dans leur commerce des fourrures. Les compagnies de traite anglaises perdent beaucoup d'argent à cause de ce traité.